



Jugement déclaratif de naissance

Par Tifa

Bonjour j'ai déposé un dossier au pré de tribunal de Marseille pour avoir le jugement déclaratif de naissance de ma fille suite à dépassement de délai de 1 jours..ça fait maintenant 4 mois j'ai rien reçu, je m'inquiète pour ce sujet si vous pouvez m'aider où me renseigner pour le délai de traitement du dossier merci d'avance.